



Infidelite depuis quatre ans

Par **bille**, le **30/03/2008 à 14:55**

Bonjour, mon mari m'est infidèle depuis 4 ans; nous avons 2 fillettes (6 et 9 ans) nous avons été voir des conseillers matrimoniaux pour nous aider voici 1 an et j'ai decouvert recemment que rien n'était fini avec ses relations extraconjugales ;si je pars , je suis en tors : puisque abandon du domicile ; pour mes enfants , que faut-il que je fasse ? Merci pour votre aide .

Par **laeti05**, le **30/03/2008 à 18:59**

bonjour, il faut vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie la plus proche de votre domicile pour signaler votre départ et celui de vos enfants mineurs. n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et livret de famille, carnets de santé des enfants et carte vitale. Vous pouvez aussi entamer une séparation decorps ou une demande de divorce pour faute au tribunal de grande instance auprès du juge aux affaires familiales

Par **Upsilon**, le **31/03/2008 à 16:08**

Etant précisé qu'aujourd'hui le divorce pour faute ne vous apportera aucun avantage par rapport à votre mari. Peut être serait-il envisageable de divorcer par consentement mutuel ? pour cela il vous faudra être d'accord sur le principe du divorce, sur le partage des biens et sur la garde des enfants. Cordialement, Upsilon.